

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1852 \(1er juin-13 novembre\) : Guizot historien, liberté de ton et d'analyse](#)[Item](#)[N°6 Paris, Dimanche 6 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

N°6 Paris, Dimanche 6 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Académies](#), [Assemblée nationale](#), [Bonaparte](#), [Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [Femme \(finance\)](#), [Femme \(mariage\)](#), [Femme \(politique\)](#), [Femme \(portrait\)](#), [Femme \(statut social\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1852-06-06

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 3196, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

N°6 Paris, Dimanche, 6 Juin 1852

Beaucoup de monde hier aux obsèques du marquis de Mornay, des légitimistes, des

Orléanistes, des tiers parti des républicains, le Duc de Castres, le Duc de Montmorency, tous les La Rochefoucaud, le maréchal Vaillant, le maréchal Reille, Montebello, Duchâtel & &, au moment où le service allait recommencer, quatre soeurs de la Charité ont traversé l'Église, l'une d'elles était Mlle de Mornay ; elle est allée rejoindre sa mère dans une petite tribune d'en haut ; ses trois compagnes se sont placées près du chœur.

Un de mes voisins s'est penché vers moi, et m'a dit " Elle a pris cet habit comme un jeune homme, par un coup de tête, s'engage dans un régiment. " Tout le monde dit que c'est une personne de beaucoup d'esprit et de distinction. Elle n'est pas folle ; mais elle porte très bien, simplement et dignement, la robe de sœur grise. Sa mère, la fille du Maréchal Soult qui n'a pas, je crois, beaucoup d'esprit est une femme de beaucoup de sens et de courage, passionnée et forte, sentant vivement et supportant tranquillement ses chagrins. Son mari, vivant et mourant, lui en a donné beaucoup. Et par dessus les chagrins, des affaires assez dérangées. Elle les arrangera avec sa part dans la fortune de son père. Le Maréchal laisse environ cinq millions, y compris la galerie qui vient d'être vendue. Le majorat attribué à son fils absorbe à peu près un million. Restent quatre millions à partager. Ce n'est pas énorme.

Mon petit discours a réussi. Il y a trois ou quatre paroles que j'ai été bien aise d'avoir cette occasion de dire.

Personne ne disait là rien de nouveau. On parlait de l'article du Constitutionnel sur la Belgique. Vraiment officiel. Vous avez très bien parlé à Van Praet. Il s'est établi en Europe. quant au droit d'asile politique, des idées, très fausses, pleines de péril et qui finiront par coûter cher aux réfugiés eux-mêmes. Cela date de l'émigration Française, à laquelle les gouvernements Européens portaient un intérêt très naturel et auquel ils se sont abandonnés, sans penser aux conséquences. Tous les autres réfugiés ont profité de ce précédent. Il faudra bien que le bon sens rentre là comme ailleurs. On ne sauvera le droit d'asile politique, qu'il faut sauver, qu'en l'obligeant à ne plus être un droit de guerre, avec inviolabilité.

Il paraît décidé que le Président ira en Afrique. Ses entours le disent. J'en discute toujours. Il faudrait qu'il laissât un régent, serait-ce le roi Jérôme ? J'efface une redite.

On ne croit pas que la session du Corps législatif soit prolongée. Chasseloup fera, dit-on. Vendredi prochain le rapport du budget des dépenses. Ce rapport fera du bruit, le bruit qui se peut faire aujourd'hui. Pas beaucoup mais encore trop. C'est le principal défaut de la situation du gouvernement actuel que le moindre bruit est trop gros pour lui. Il l'a pris trop haut, en fait de silence. Je suis convaincu qu'il pourrait faire beaucoup plus de pouvoir qu'il n'en fait, de pouvoir vraiment réparateur et efficace, en permettant un peu plus d'opposition. La mesure, la mesure, c'est le grand secret de l'art de gouverner. On annonce pour samedi prochain, ou pour le lundi suivant, la délibération du Conseil d'Etat sur l'affaire des biens d'Orléans. Toujours même incertitude.

Adieu, Princesse. Je vous ai vidé mon sac.

Je vais dîner aujourd'hui à la campagne, un dîner d'académie des sciences. Je crois que je partirai samedi 12 pour le Val Richer. Je voudrais bien avoir de vos nouvelles ce matin. Je ne l'espère pas beaucoup. Adieu, adieu.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), N°6 Paris, Dimanche 6 juin1852, François Guizot à

Dorothée de Lieven, 1852-06-06

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3849>

Copier

Informations éditoriales

Date précise de la lettreDimanche 6 juin 1852

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationSchlangenbad

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

2°6.

Paris. Dimanche 6 Juin 1852

Beaucoup de monde hier aux obsèques
du Marquis de Mornay, des légitimistes, des
Orléanistes, des fiers-pieds, des républicains, le duc
de Castres, le duc de Montmorency, tous les ducs.
- Jourcandy, le maréchal Vaillant, le maréchal
Thierry, Montebello, Duchâtel d'Amboise. Au moment
où le service allait commencer, quatre sœurs de la
Charité ont bravé l'Eglise ; l'une d'elles étoit
Mlle de Mornay ; elle est allée rejoindre sa sœur
dans une petite tribune d'en haut ; ses trois
compagnes de l'autre place, près du chœur. Un de
mes voisins s'est penché vers moi et m'a dit :
" Elle a pris cet habit comme un jeune homme,
par un coup de tête, s'engage dans un régiment"
Tous le monde dit que cest une personne de
beaucoup d'esprit et de distinction. Elle n'est pas
jolie ; mais elle porte très bien, simplement et
bienusement, la robe de soie grise. Sa mère, la
fille du Maréchal Soult, qui n'a pas, je crois,
beaucoup d'esprit, est une femme de beaucoup de
sens et de courage, passionnée et forte, tantôt
vivement et supportant sans gémissement ses
chagrins. Son mari, vivant et mourant, lui

tu as donné beaucoup. Et, par-dessus les chagrin, des affaires assez dérangeantes. Elle les arrangera avec la paix dans la fortune de ton père. Le maréchal laissera environ cinq millions, y compris la galerie qui viene d'être vendue. Le majorat attribué à ton fils absorbe à peu près un million. Restent quatre millions à partager. Ce n'est pas énorme.

Mon petit discours a été fait. Il y a trois ou quatre paroles que j'ai été bien aise d'avoir cette occasion de dire.

Personne ne disait là rien de nouveau. On parlait de l'article du Constitutionnel sur la Belgique. Vraiment officiel. Vous, avec très bien parlé à Van Raeth. Il doit établir un Europe, quant au droit d'asyle politique, des idées, des fausses, pleine de perçil, et qui finiront par courir chez aux réfugiés, aux autres. Cela date de l'émigration française, à laquelle le gouvernement européen postérieur en intitulé très naturel, et auquel il se sont abandonnés, sans penser aux conséquences. Soit, le autre réfugiés ont profité de ce précédent. Il faudra bien que le bon sens gagne, là comme ailleurs. On ne sauvera le droit d'asyle politique, qu'il faut sauver, qu'en l'obligeant à ne plus être un droit de guerre, avec inviolabilité.

Il paraît évident que le Président sera en Afrique. Ses amis, le disent. Il faudrait qu'il fasse un voyage. Sont-ils le Roi d'Égypte ? ~~égypte~~ N'offre pas réelle.

On ne croit pas que la session du Corps législatif soit prolongée. Chasseloup sera, dit-on, vendredi prochain le rapport du budget de l'impôt. Ce rapport sera du bruit, le bruit qui se peut faire aujourd'hui, par beaucoup, mais encore trop. C'est le principal défaut de la situation du gouvernement actuel que le moindre bruit est trop gros pour lui. Il l'a pris trop haut en fait de silence. Je suis convaincu qu'il pourroit faire beaucoup plus de pouvoir qu'il n'en fait, de pouvoir vraiment séparatif et efficace, en permettant un peu plus d'opposition. La mesure la meilleure c'est le grand secret de l'acte de gouvernement.

On démarre pour lundi prochain, ou pour le lundi suivant, la délibération du conseil d'Etat sur l'affaire du bateau d'Orléans. Toujours même incertaine.

Adieu, Brinon. Je vous ai écrit mes saluts. Je vais dîner aujourd'hui à la campagne, un dîner littéraire de sciences. Je crois que je partira lundi 19 pour le Val d'Orchies. Je vousrai bien avis de vos nouvelles le matin. Je ne flânerai beaucoup. Adieu, adieu.